



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 10 septembre 2013

Paul GERMAIN
Philippe MARTIN
IA-IPR de Physique-Chimie,

à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Physique-Chimie

s/c de mesdames et messieurs les
principaux de collège
Mesdames et messieurs les proviseurs de
lycée et lycée professionnel

Objet : Lettre de rentrée de Physique-Chimie 2013-2014

Cher(e)s collègues,

Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire, ainsi que la bienvenue à tous les professeurs qui arrivent dans l'académie.

Cette lettre de rentrée disciplinaire vient **en complément de la lettre de rentrée commune des IA-IPR que nous vous invitons vivement à lire**. Nos missions doivent s'inscrire dans le cadre des priorités nationales et académiques définies par la circulaire de rentrée parue au B.O.E.N n°15 du 11 avril 2013 et la loi de refondation de l'École parue le 9 juillet 2013, au Journal Officiel.

Nous saluons le travail de ceux qui ont contribué à la mise en place des réformes au niveau des classes de terminale, ont participé aux différentes épreuves d'évaluation des projets et examens, notamment à l'évaluation des capacités expérimentales des séries S et STL, des épreuves de CCF dans les BTS ou encore des épreuves orales en sections européennes. Enfin, nous remercions tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ressources et soulignons la qualité du travail mené dans les groupes in-situ en particulier la qualité des sujets d'oraux d'examens et des exercices de remédiation en classe de troisième.

Comme chaque année, nous vous adressons, quelques informations concernant notre discipline et le système éducatif afin de vous aider dans l'exercice de vos missions.

• **Les évaluations des dispositifs et des personnels :**

Comme indiqué dans la lettre de rentrée commune, nous serons amenés à faire des évaluations d'équipes disciplinaires ou de dispositifs transversaux auxquels vous participez. **Ces formes d'interventions ne se substituent pas à l'inspection individuelle de gestion de carrière.**

Lors de nos passages dans les établissements, nous serons attentifs à vos préoccupations et à vos attentes en matière de formation. Ces rencontres sont l'occasion de pouvoir échanger individuellement et collectivement sur les pratiques permettant d'œuvrer pour la réussite de tous les élèves en les épaulant dans la construction de leur projet d'orientation.

Nos observations s'appuieront sur le nouveau « **Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** » paru au B.O.E.N n°30 du 25 juillet 2013. Il définit « la liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier ». Nous vous invitons donc à le lire attentivement.

IA-IPR
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :

Paul GERMAIN

Philippe MARTIN

Référence :

PG/PM/MY

Téléphone

03 80 44 87 21

Télécopie

03 80 44 86 95

Courriel

Paul.germain@ac-dijon.fr

Philippe.martin2@ac-dijon.fr

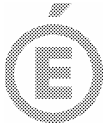
Rectorat de Dijon

Secrétariat IA-IPR

2G rue Général Delaborde

BP 81 921

21019 Dijon Cedex



Lors de nos inspections, afin de faciliter notre dialogue professionnel en matière d'éducation, nous vous ferons parvenir à l'avance, la liste des documents dont nous souhaitons pouvoir disposer.

• ***La formation***

Nous remercions les tuteurs des fonctionnaires stagiaires et des M2 contractuels, les équipes qui ont accueilli des stagiaires dans leurs établissements, ainsi que les formateurs de Physique-Chimie, pour le travail d'accompagnement et de formation qu'ils accomplissent auprès des jeunes entrant dans le métier et leur adaptabilité aux récents changements dans la formation initiale.

Le Plan Académique de Formation, consultable en ligne (<http://paf.ac-dijon.fr>), propose de nombreuses formations transversales et disciplinaires. Nous attirons votre attention sur les actions à candidature individuelle, pour lesquelles les personnels peuvent s'inscrire du **26/08/2013** au **25/09/2013**.

Les formations en groupe « in situ » avec des publics désignés seront reconduites cette année sur deux journées en présentiel, avec la possibilité d'accéder aux formations ouvertes et à distance (FOAD).

Lors de l'année 2012-2013, les enseignants participant aux différents groupes collèges ont élaboré, pour le niveau de troisième, une base de données de plus de 350 exercices de remédiation de qualité, qui sera mise en ligne et disponible dans les plus brefs délais. Ces exercices pourront être également utilisés en classe de seconde. Cette année verra la poursuite de l'élaboration des exercices de remédiation au niveau de la classe de quatrième.

Les groupes in-situ Lycée seront consacrés à la résolution de problèmes et aux activités de type « Tâches complexes ».

Une formation pluridisciplinaire à candidature individuelle sur les programmes et les modalités d'évaluation en 1ère L/ES est ouverte. **Nous invitons les collègues qui enseignent dans ces séries à s'inscrire par binôme PC-SVT.**

• ***Le numérique :***

Dans un souci d'harmonisation des différents sites disciplinaires au sein de notre académie, un travail important de refonte du site de physique-chimie a été entrepris par M. Olivier BAUQUIS et le groupe de formateurs en charge du serveur disciplinaire. Lorsqu'il sera fonctionnel, la redirection se fera automatiquement depuis le site actuel. <http://sciences-physiques.ac-dijon.fr>

Nous souhaitons que ce nouvel espace numérique soit **un lieu d'échanges et de diffusion de ressources pédagogiques et d'informations. Dans ce but, nous vous invitons à partager vos documents et pratiques pédagogiques innovantes.** Vous pouvez transmettre vos ressources pour diffusion à olivier.bauquis@ac-dijon.fr ou aux IA-IPR.

L'espace de partage de ressources Jdoc reste fonctionnel et les collègues peuvent continuer de s'inscrire en envoyant une demande à olivier.bauquis@ac-dijon.fr.

La stratégie numérique passe par l'utilisation et l'appropriation de nouveaux outils technologiques. Là encore, nous vous invitons à faire connaître vos pratiques en classe et les projets innovants que vous développez afin de les valoriser.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la circulaire de « **mise en œuvre du B2i en lycée à compter de la rentrée 2013** » et de l'arrêté définissant le « **référentiel de connaissances et de capacités exigibles pour le brevet informatique et internet (B2i)** ». Ces deux textes sont parus au B.O.E.N n°31 du 29 août 2013. Notre discipline, moteur dans l'usage des TICE, doit prendre toute sa place dans la validation de ces compétences.

• ***L'enseignement par compétences et la continuité des apprentissages du collège au lycée.***

Dans la continuité de ce qui est pratiqué au collège, et en conformité avec les recommandations des programmes officiels, **un enseignement par compétences doit être mis en œuvre, quelle que soit la filière. Cela conduit naturellement à des évaluations par compétences qui induisent des remédiations pour celles qui ne**

**seraient pas maîtrisées, mais bien identifiées.**

Que ce soit au collège ou au lycée, afin d'aider les élèves à s'impliquer dans cette approche par compétences (enseignement, évaluation, remédiation), nous vous demandons d'**indiquer dans le cahier de textes les compétences mises en jeu et travaillées lors de chaque séance.**

Afin d'assurer une cohérence entre le collège et le lycée, deux groupes d'enseignants des bassins de Sens et Auxonne ont travaillé à l'élaboration d'évaluations par compétences qui seront testées, dès cette année. L'objectif est d'identifier les difficultés individuelles des élèves à l'entrée du lycée pour construire des dispositifs personnalisés de remédiation.

Des réunions départementales sur cette thématique seront organisées pour les collègues de lycée afin de permettre l'harmonisation des pratiques dans l'académie.

• La transition énergétique et le développement durable

Il s'agit d'un axe prioritaire du prochain projet académique 2014-2017. **De par son caractère scientifique, nous souhaitons que notre discipline prenne une part importante dans l'enseignement de cette thématique.**

Les programmes de collège, de lycée aussi bien des voies générales que technologiques (ST2ID, STL...), les dispositifs pluridisciplinaires, l'enseignement par projets, l'orientation, les ateliers scientifiques, les concours et actions culturelles scientifiques sont autant d'occasions permettant l'intégration de notre discipline dans l'EEDD.

Lors de nos visites dans vos classes et vos établissements, nous échangerons sur vos pratiques et sur les manières d'éduquer à l'environnement et au développement durable.

Nous vous invitons à **indiquer dans votre cahier de textes, les séances et activités liées à l'environnement que vous mettez en place.**

• Actions de promotions des sciences

- La **Fête de la Science** qui aura lieu cette année du 9 au 13 octobre 2013 est l'occasion pour certains des élèves d'être les acteurs de manifestations scientifiques et pour d'autres de réaliser des rencontres qui contribuent à construire leur projet d'orientation. Vous trouverez plus d'informations détaillées à l'adresse suivante : <http://www.bourgogne-fetedelascience.fr/>

- **Concours C'Génial** : les informations relatives au dispositif **Sciences à l'école** qui regroupe des actions de promotions de la culture scientifique à l'école sont consultables sur le site <http://www.sciencesalecole.org/concours-nationaux/>

Renseignements : référent académique du concours : ouadi.beya@ac-dijon.fr

Correspondant académique de sciences à l'école : paul.germain@ac-dijon.fr

- **Opération professeurs en entreprise** : elle aura lieu les 13,15, 20 et 27 novembre 2013. Inscriptions à partir du 09 septembre 2013.

Renseignements : http://www.cgenial.org/?c=Professeurs_en_entreprise_225

- **Les olympiades de chimie** : les XXXèmes Olympiades de Chimie 2014 ont comme thème « Chimie et sport ». Elles sont ouvertes aux élèves des filières scientifiques et technologiques. Les Olympiades de Chimie conduites en partenariat avec l'Union des Industries Chimiques de Bourgogne Franche-Comté, proposent aux élèves des classes de terminale et de première des séries STL et S, un ensemble d'activités variées allant de la pratique expérimentale, à la découverte de métiers avec la visite d'entreprises et de rencontres avec des professionnels du secteur. Un travail avec les candidats leur permet également de parfaire leur aisance à l'oral par la conduite d'entretiens de présentation individualisés. Ces activités s'inscrivent naturellement dans les actions de promotion des filières scientifiques, la découverte des métiers et des débouchés et la valorisation de l'investissement d'élèves motivées par les sciences expérimentales.

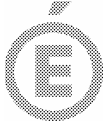
Renseignements : http://www.olympiades-chimie.fr/04_epreuves/terminales.htm

http://www.olympiades-chimie.fr/02_present/d_dijon.htm

Délégué Régional: Bernard Ciroux : bernard.ciroux@ac-dijon.fr

- **Les XXle Olympiades de Physique France** : Concours scientifique expérimental à dominante physique qui s'adresse à des groupes de deux à six lycéens encadrés par un ou deux professeur(s). Le projet peut prendre place dans le cadre d'un atelier scientifique, dans la suite des TPE ou dans le prolongement d'une activité de club scientifique. Inscriptions jusqu'au 30 octobre 2013.

Renseignements : <http://www.phychim.ac-versailles.fr/spip.php?article751>



4 / 4

- **Faites de la Science** : Le concours **Faites de la Science** vise à développer la curiosité et le goût des sciences auprès des collégiens et lycéens dès la 6ème de la région Bourgogne, à travers la **réalisation de projets expérimentaux scientifiques et techniques**.

Renseignements : <http://sciences-techniques.u-bourgogne.fr/faites-de-la-science.html>

Sites à consulter : <http://www.ccstib.fr/Questions-de-Science,540.html>

<http://experimentarium.u-bourgogne.fr/>

Nous tenons encore une fois à réitérer nos encouragements et nos félicitations à toutes celles et ceux qui, par leurs actions auprès des élèves, contribuent à la promotion de notre discipline et à faire rayonner l'établissement en tant que lieu de vie enrichissant pour nos élèves.

Paul GERMAIN

Philippe MARTIN